



5^{EMES} RENCONTRES ACL

CENTRE DE CONFERENCE CŒUR DEFENSE

9 FEVRIER 2010

SUPPLY CHAIN : COMMENT ACCELERER ET SECURISER LE REFERENCEMENT DES PRODUITS DE SANTE ?

Sylvie DUBREIL – SMITH & NEPHEW

La codification est un moyen connu et reconnu de fiabiliser les échanges de données. A ce titre, la base de données ACL constitue une source de référence pour les acteurs du domaine des produits de santé.

La base ACL contient des informations essentielles, administratives et réglementaires et donne accès au code, au libellé du produit, et, le cas échéant, au code LPPR, au prix de cession et au prix limite de vente. Ces informations, mises à disposition des adhérents, permettent aux équipes de ventes et marketing de réaliser des recherches dans la base et, par exemple, d'analyser des segments de marché homogènes.

La base ACL est un outil de référence qui facilite le travail au quotidien et permet la transversalité des échanges entre les industriels et les clients officinaux ou hospitaliers.

La dématérialisation des échanges entre les industriels et les répartiteurs présente de nombreux avantages. Elle justifie la suppression de la fiche papier, remplacée par un envoi unique et sécurisé. La dématérialisation induit un gain de temps et une intégration fiable par tous les acteurs, reposant sur la traçabilité des messages.

A partir de la base de données ACL, le fabricant a la possibilité d'extraire le catalogue électronique de ses produits et de le communiquer dans un format adapté.

En conclusion, la base ACL constitue une interface d'échanges d'informations incontournable pour le fabricant car c'est un outil de référence simple et accessible.

Jean-Luc DELMAS – OCP Répartition

Pour faire évoluer son système d'information, ACL s'appuie sur les process éprouvés par le CIP et bénéficie ainsi des avantages de la normalisation. Le prochain grand chantier concerne la dématérialisation de la fiche Produit. Aujourd'hui, il n'existe pas de normalisation pour l'échange des informations : les acteurs utilisent le papier, le fax le mail ou le téléphone ! La dématérialisation de la fiche Produit permettra demain d'échanger un fichier normalisé via le canal Edipharm

La dématérialisation permet gain de temps et amélioration de la qualité. L'échange de données électroniques limite les opérations de saisie et les risques d'erreur associés ; les ressources dédiées à la saisie pourront être allouées à des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Il faut voir le passage au format électronique comme un vecteur de la normalisation à un niveau plus global. Ainsi, outre la fiche Produit, ce sont d'autres process impliquant les acteurs de la distribution qui sont concernés : avis d'expédition (DESADV) et facturation sont les prochains chantiers.

La structure du message utilisé pour diffuser la fiche Produit ACL est identique à celle du message CIP. Les tests de dématérialisation de la fiche Produit CIP sont actuellement en cours. La

validation technique se fait donc par le CIP, ce qui signifie que l'objectif de la mise en place pour ACL se situe à quelques mois. Les industriels doivent donc s'y préparer dès maintenant.

Les répartiteurs ont besoin de données exhaustives, c'est-à-dire complètes en termes de catalogues produits mais aussi d'informations sur les produits. Gageons que lorsque les grossistes utiliseront la base ACL et la dématérialisation, ils ne manqueront pas de remonter des alertes aux industriels si les informations sont indisponibles ou lacunaires.

Dominique GOEURY – SNPHEU

Les pharmaciens hospitaliers sont particulièrement intéressés par les informations concernant les produits de santé, et plus particulièrement les dispositifs médicaux. Pour l'AP-HP, l'AGEPS¹ centralise les achats et gère environ 150 000 références, ce qui génère une masse d'informations considérable à gérer.

L'hôpital est aujourd'hui en quête d'efficacité et subit une pression forte sur les ressources et les matériels. Par conséquent, tous les outils permettant d'améliorer la productivité tout en garantissant la sécurité sont étudiés. La sécurité à l'hôpital impose une traçabilité forte : sont ainsi tracés les échanges commerciaux et les procédures. La dématérialisation impose la mise en place de nomenclatures, de codifications et l'harmonisation des supports d'information qui doivent être identiques à ceux utilisés pour le médicament afin de rationaliser les moyens.

Concernant les identifiants, citons l'exemple de la mise en œuvre de SAP à l'AP-HP. Faute d'avoir choisi un référentiel partagé, les acteurs rencontrent de graves difficultés pour fiabiliser leurs échanges. Un identifiant unique doit sécuriser les flux d'information. Les hôpitaux sont donc particulièrement intéressés par les bases de données référentielles. UNI H.A.² s'intéresse aux dispositifs médicaux et a donc besoin d'un outil de codification. Les hôpitaux s'organisent de plus en plus autour des systèmes d'information et souhaitent disposer de bases de données sur les produits de santé.

Philippe BESSET – FSPF

La base de données ACL est présente à l'officine même si les pharmaciens l'utilisent sans le savoir. En effet, à l'officine, les bases de données sont fournies avec le logiciel, or, les éditeurs utilisent la base ACL entre autres sources de référence. Il est de plus en plus nécessaire pour l'officine de s'intéresser à la base ACL, d'autant plus si elle est alimentée par les données fournies directement par les industriels. Cela permet un partage de l'information et nous donne la garantie que les produits référencés sont bien des produits de santé. Les pharmaciens rencontrent bien souvent des difficultés pour vérifier si un produit est ou non autorisé à la vente en officine. ACL constitue un « label » pour le pharmacien et c'est un des moyens de sécuriser la chaîne.

¹ Agence Générale des Equipements et Produits de Santé

² Union des Hôpitaux pour les Achats

Marie-Christine RATTON - ACL

La qualité de l'information contenue dans la base de données ACL dépend de ce que les industriels communiquent. La contribution des industriels à la qualité des données est donc primordiale. Nous l'avons dit, les produits doivent absolument être identifiés dans le circuit par un code identifiant unique : il est indispensable pour identifier le produit de manière certaine.

A l'occasion du passage de 7 à 13 caractères, ACL a ouvert sa base de données au code EAN. Pour qu'ACL puisse actualiser et diffuser la table de correspondance des codes 7/13, chaque laboratoire doit lui communiquer le code de référence de ses produits, qu'il soit un ACL13 ou un code EAN. ACL se charge de diffuser à tous les acteurs du circuit de distribution des produits de santé la correspondance entre les codes 7 et les codes 13 de référence.

Nous savons que certains produits sont identifiés par plusieurs codes correspondant aux différents pays dans lesquels ils sont commercialisés. Si plusieurs codes circulent pour un même produit, la chaîne de distribution est perturbée et il y a risque de confusion sur l'identification du produit. Nous vous rappelons donc qu'il est indispensable de choisir un code de référence unique pour la France et de le transmettre à ACL qui l'intégrera dans sa base de données et le diffusera à tous.